

La salle des sports a été inaugurée



GYMNASE. L'équipement est opérationnel depuis quelques mois.

Opérationnelle depuis plusieurs mois, la salle de sport a été réalisée par la communauté de communes des Loges, en entrée de ville, sur un terrain mis à disposition par la commune, à côté du stade Paulleu (face au Carrefour Contact). Samedi, l'inauguration a eu lieu en présence des élus, des associations, des entreprises, du sénateur Jean-Pierre Sueur et de Ludovic Pierrot, secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret.

Une réalisation à 2,7 millions d'euros

Le premier enjeu de cet équipement était de l'intégrer dans le paysage local. D'où le choix de son toit en arrondie permettant ainsi de dégager la vue sur le clocher de l'église. « On peut dire que le pari est réussi », s'est félicité le président de la com'com, Jean-Pierre Garnier. Puis,

il est revenu sur la construction et ses complications en raison de l'instabilité du sous-sol, des fondations spéciales pour y remédier et des contraintes de l'inspection du travail. Autant d'éléments qui ont retardé le chantier et l'ouverture la salle où l'on peut pratiquer le tennis, la danse, la gymnastique et les sports scolaires.

La réalisation a coûté 2,7 millions d'euros, budget d'aménagement compris. L'État a octroyé une subvention de 200.000 euros au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux. Et le maire, Frédéric Mura, de conclure : « Les aléas que nous avons connus doivent nous servir de leçon pour éviter les erreurs pour les futurs équipements. Je formule aussi le vœux d'y associer et d'écouter les utilisateurs ». ■